

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	61 (1932)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Tribune libre

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Exemple : Dans la forêt voisine, j'ai vu un beau chêne. Il était en bordure d'une clairière. Je reconnus cet arbre à son écorce rugueuse, à sa haute futaie, à ses feuilles découpées et à ses branches noueuses. J'ai pensé à l'utilité de cet arbre : son bois est très dur ; le menuisier en confectionne des meubles ; le bûcheron le prépare comme bois de chauffage. L'écorce sert au tannage du cuir. Les porcs et les dindons sont très friands de ses fruits. C'est l'arbre forestier qui atteint le plus grand nombre d'années. Le chêne est l'une des beautés du troisième jour de la création.

L'élève ne doit pas être bridé par un plan qui lui fixe le chemin à parcourir ; trop souvent, l'enfant ne se croit pas autorisé à sortir de ce sillon ; sa composition ne reproduit alors que les idées générales soulevées lors de la préparation collective. Tous les travaux sont construits sur la même base, reflètent les mêmes idées, voire les mêmes termes. Un questionnaire approprié, bien étudié, qui attirera l'attention sur deux ou trois points à développer permettra à l'enfant de manifester sa personnalité en lui faisant librement exprimer les idées qu'il a acquises sur le sujet à traiter.

Autre sujet : Racontez une promenade que vous avez faite dans une belle forêt (au printemps, en été, en automne ou en hiver). Parlez des différents arbres que vous avez vus, des bruits que vous avez entendus, de vos jeux dans la forêt.

A. R.

—————\*

## **TRIBUNE LIBRE**

### **Revision du programme.**

*A Monsieur Jean du Val.*

J'ai pris connaissance, avec un vif intérêt, de vos observations concernant le programme de l'école primaire. Je partage vigoureusement votre manière de voir sur un certain nombre de points et je diffère d'opinion vis-à-vis de vous sur une question ou l'autre.

Commençons par rappeler quelques affirmations à propos desquelles nous sommes pleinement d'accord. Tout d'abord, la préparation primaire des candidats à l'Ecole normale. Les lacunes signalées en rédaction, orthographe et écriture, ne sont que trop réelles. Reconnaissions loyalement qu'il y a 15 ou 20 ans, la formation sous ce rapport était meilleure que de nos jours. Mais le mal n'est-il pas général ? Au Collège aussi, des doléances s'élèvent, des critiques se font jour, portant sur les mêmes faiblesses. Dans les écoles secondaires, on s'exprime dans le même sens. Le mal existe donc et il est général. Faut-il pour autant incriminer les maîtres d'école ? est-il équitable de les rendre responsables des fautes dont il s'agit ? Non, c'est à l'école elle-même et à son système d'instruction qu'il faut reprocher les insuffisances constatées. Mais l'école et les méthodes se sont-elles modifiées depuis un quart de siècle dans notre pays ? Nous n'avons guère évolué jusqu'ici et c'est précisément dans ce besoin d'évolution et de transformation qu'il importe de trouver le remède à appliquer. L'écolier de 1932 n'est plus l'écolier de 1900 à 1910 ; il est devenu plus distrait, moins attentif ; son esprit plus volage est sollicité sans cesse par tant de nouveautés et de faits d'actualité qu'il est plus qu'autrefois mis en éveil, mais qu'il disperse davantage l'effort intellectuel. L'écolier d'aujourd'hui révèle, par contre, plus de spontanéité dans l'action, il est capable d'effort personnel si cet effort est habilement provoqué.

C'est vous dire, mon cher ami Du Val, que je me rallie à votre manière de voir en ce qui concerne les défectuosités de notre formation par l'école primaire et en particulier, de la préparation de nos élèves dans le domaine de la langue maternelle. Notre nouveau Guide et plan d'études, que nos dévoués instituteurs et institutrices vont mettre en expérience pendant le temps qui sera nécessaire, doit précisément contribuer à combler les lacunes constatées et à faire surgir, beaucoup mieux que par le passé, l'activité spontanée de l'enfant.

En revanche, cher Monsieur Du Val, après avoir déclaré avec vous que le degré supérieur ne doit pas avoir à faire ce qu'a omis bien à tort le degré moyen, comme enseigner l'orthographe d'usage, le pluriel des noms, etc., je ne suis pas d'accord de prononcer avec vous qu'il faut attendre la IV<sup>me</sup> année d'études primaires pour commencer à demander aux élèves de petites rédactions. Le remède que vous préconisez ici serait pire que le mal. Je suis d'avis, au contraire, qu'il faut introduire la rédaction dès le début de l'école primaire en faisant toutefois quelques réserves. Je vous concède qu'il faut commencer par développer le vocabulaire, mais je proclame bien haut qu'à mesure que l'enfant apprend à parler, à s'exprimer sur un sujet qui l'intéresse, à écrire des lettres, des mots et de courtes propositions, il convient de lui fournir fréquemment l'occasion de rédiger une ou plusieurs courtes phrases, très simples, très concrètes. Ce travail l'intéresse d'ailleurs vivement, et en cela, le dessin élémentaire, une jolie vignette, ajoute à cette jeune activité un attrait dont il faut savoir tenir compte dans l'enseignement. Veuillez noter qu'une telle manière de procéder n'engendre aucunement la dispersion de l'effort dont vous parlez : c'est le contraire qui est ici le vrai. Et il faut continuer ainsi d'année en année, en suivant une marche bien progressive et en donnant l'occasion d'exprimer verbalement et par écrit ce que l'élcolier voit, ce qu'il ressent, ce qu'il pense. En tout cela, il faut écarter les formules stéréotypées, les clichés, les phrases livresques, résultat caractéristique d'une méthode qui laisse l'enfant passif et muet.

Ami Jean du Val, votre prose prouve que vous avez de l'expérience et du jugement. Je vous ai fait connaître ma manière de voir dans l'intérêt de l'école fribourgeoise. Essayez et nous tomberons d'accord sur tous les points !

Claude du Mont.

---

J'entends bien l'objection des jeunes qui s'écrient : Mais à l'école nous n'avons rien à choisir, rien à décider. Tout est choisi et décidé d'avance. — Ne nous trompons pas aux apparences ! Le règlement est fixé, la discipline est déterminée, les travaux sont indiqués, mais l'obéissance reste l'acte de la volonté libre, et pour l'acceptation générale des choses prescrites, et pour l'acceptation particulière de chaque point. Les commandements divins ne supprimant pas la liberté, chaque devoir accompli est le fait de la volonté libre ; les vœux de religion ne suppriment pas la liberté, chacun des actes du religieux est le fait de sa volonté libre ; l'autorité, qui est voulue par Dieu, n'est pas la négation de la liberté, tout acte de soumission est le fait de la volonté libre. Seulement il y a une obéissance qui n'en est pas une, celle qui ne se range à l'ordre reçu que par la surface externe, tandis que l'intime de l'être y reste opposé. Mais il y a, par contre, l'obéissance qui se donne d'une donation spontanée et entière, une obéissance qui veut *avec* l'autorité. Celle-là forme la volonté à vouloir habituellement d'un choix et d'une décision libres tout ce qui est conforme aux ordres et même aux désirs de l'autorité divine et des autorités humaines.

PARMIL.